

ONE EXPERIENCE

Société anonyme au capital de 9 162 161 €

8, rue Barthélémy Danjou
92100 Boulogne Billancourt

RCS Nanterre 824 187 579 Nanterre

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

TÉL / 01 45 61 20 40

3, rue d'Héliopolis - 75017 Paris

pkf-arsilon.com

BCRH & Associés (membre de PKF ARSILON)
Sas au capital de 1 300 000 € - RCS Paris 490 092574

A l'Assemblée Générale de la société **ONE EXPERIENCE**,

I – Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ONE EXPERIENCE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport et qui se traduisent par une perte de 1 019 264 €.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Principes d'évaluation et de comptabilisation des immobilisations financières :

La note de l'annexe intitulée « Principes, règles et méthodes comptables » expose en paragraphe 4.2 les modalités d'évaluation qui sont applicables aux « immobilisations financières ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthode retenue par la société et nous avons vérifié sa

correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe des comptes annuels.

- Autres aspects relatifs à l'établissement des comptes annuels :

Plus globalement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

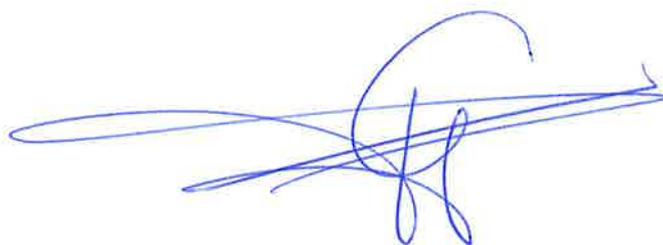
Paris, le 29 Avril 2024

BCRH & Associés

Membre de PKF ARSILON

*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Paul Gauteur



- Bilan Actif -

En euros	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 710	1 710		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	11 460		11 460	11 460
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 500	2 500		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	7 720 552	912 561	6 807 991	6 846 881
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 443		8 443	23 443
ACTIF IMMOBILISE	7 744 664	916 771	6 827 893	6 881 784
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	25 000		25 000	
Autres créances	3 507 369		3 507 369	2 651 415
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement (dt actions propres :)				
Disponibilités	616		616	3 986
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	472		472	3 268
ACTIF CIRCULANT	3 533 456		3 533 456	2 658 669
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	11 278 121	916 771	10 361 350	9 540 454

- Bilan Passif -

En euros		Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Capital social ou individuel	Dont versé :	9 162 161	7 866 712
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		1 968 125	1 849 180
Écarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau		(875 461)	(394 864)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(1 019 264)	(480 597)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées		66 794	50 997
Capitaux propres		9 302 355	8 891 427
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
Provisions			
Dettes financières			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		99 592	101 177
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		85 832	237 200
Dettes fiscales et sociales		178	194
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		873 393	310 455
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
DETTES		1 058 995	649 027
Écarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		10 361 350	9 540 454

- Compte de résultat -

En euros	France	Export	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	25 000		25 000	
Chiffre d'affaires nets	25 000		25 000	
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			180	
Autres produits			2 129	2
Produits d'exploitation			27 309	2
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				(800)
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			139 473	75 834
Impôts, taxes et assimilés			854	194
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				437
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			4	299
Charges d'exploitation			140 330	75 964
RESULTAT D'EXPLOITATION			(113 022)	(75 962)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers			30 969	37 047
Produits financiers de participations			30 969	37 047
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières			914 498	366
Dotations financières aux amortissements et provisions			912 561	
Intérêts et charges assimilées			1 937	366
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			(883 529)	36 680
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(996 551)	(39 282)
Produits exceptionnels				513 600
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				513 600
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Charges exceptionnelles			22 713	954 915
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			6 915	137 561
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				801 557
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			15 797	15 797
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(22 713)	(441 315)
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS			58 278	550 649
TOTAL DES CHARGES			1 077 541	1 031 246
BENEFICE ou PERTE			(1 019 264)	(480 597)

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Société : ONE EXPERIENCE
Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

1 Activité de la société et faits caractéristiques de l'exercice

1.1 *Activité de la société*

La SA ONE EXPERIENCE au capital de 9 162 161 euros dont le siège social est 8 Rue Barthélémy Danjou 92100 Boulogne-Billancourt et dont le SIREN est 824187579 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2023 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total Bilan : 10 361 350 euros
- Résultat net comptable : (1 019 264) euros

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels de la société ONE EXPERIENCE.

1.2 *Fait caractéristique de l'exercice*

- **Gouvernance de la société**

Durant l'exercice 2023, aucune modification de gouvernance n'a été apportée.

Le Conseil d'administration de la société est actuellement composé de 3 membres :

- M. Edouard MASSEAU – Président du Conseil d'administration et Directeur Général ;
- M. Gilles ENGUEHARD – Administrateur ;
- Mme Elodie BRETAUDEAU FONTEILLES – Administratrice.

- **Changement de dénomination sociale**

L'Assemblée Générale du 28 juin 2023 a décidé de modifier la dénomination de la société IMMO BLOCKCHAIN qui sera désormais dénommée ONE EXPERIENCE.

- **Suspension du contrat de liquidité**

A compter du 11 septembre 2023, le contrat de liquidité portant sur les actions ONE EXPERIENCE confié par ONE EXPERIENCE à TSAF, a été suspendu. Cette suspension intervient dans un contexte de croissance et de poursuite de la stratégie du groupe sur les marchés de l'évènementiel et de l'«hospitality».

A la date de suspension, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 964 actions,
- 15 587,22 euros.

- **Mouvement de périmètre**

Les prises de participations consolidées à la clôture de l'exercice

- En mai 2023, augmentation de la participation de la société ONE EXPERIENCE dans la société GALET, Hôtel et spa 3 étoiles pour détenir 100% des parts sociales.
- En mai 2023, augmentation de la participation de la société ONE EXPERIENCE dans la société LES ORMES, domaine avec château à Ouzouer des champs pour détenir 100% des parts sociales.

Acquisition au cours de l'exercice

- En date du 18 juillet 2023 ; la société ONE EXPERIENCE a fait l'acquisition de 100% des parts sociales la société COMPAGNIE MEETING, agence de communication événementielle constituée en 1997 et qui a pour activités la conception, la réalisation et la production de toutes manifestations événementielles dans le domaine de la communication des entreprises.

Sortie de périmètre

- Le 22 février 2023, la société ONE EXPERIENCE a cédé la société REAVILZ, détenue à 80%.

- **Augmentation de capital**

Suivant les délibérations de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 30 mai 2022 et décision du directeur général du 1er juin 2023, le capital social de la société ONE EXPERIENCE a été augmenté d'une somme de 1,425 M€ suite à la décision d'augmentation de capital de la société par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'un placement privé.

Suite à cette opération, le capital social de la société s'élève désormais à 9 162 167 euros.

Cette augmentation de capital a été souscrite et libérée

- A hauteur de 1 125 009,80 euros par compensation de créances
- Pour le solde, soit 299,990,70 euros par versement sur le compte de la société.

1.3 Comparabilité des comptes

Les comptes ci-après couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois. Les comptes au 31/12/2022 et au 31/12/2023 sont donc comparables.

2 Evènement significatif survenu depuis la clôture de l'exercice

Cession de participations

- En date du 1er janvier 2023 la société ONE EXPERIENCE a cédé ses participations dans la société LA BOULEAUNIERE détenue à 100%
- En date du 1er janvier 2023, la société O2ONE EXPERIENCE a cédé ses participations dans la société SCI RHODOS détenue à 100%
- En date du 1er janvier 2023, la société ONE EXPERIENCE a cédé ses participations dans la société SCI FERME DE LA CORDE détenue à 33,33%

3 Principes et méthodes comptables

3.1 Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2022-04 du 4 novembre 2022.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels et corporels ;
- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

3.3 Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4 Informations relatives au bilan actif

4.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de la société, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par la société sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les coûts d'emprunt sont rattachés au coût d'acquisition.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe **4.1.2.1**.

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles.

Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont reprises en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

4.1.1 Etat de l'actif immobilisé

En euros	Montant au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 170			13 170
Total des immobilisations incorporelles	13 170			13 170
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. et outillages industriels				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	2 500			2 500
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	2 500			2 500
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	6 846 881	873 670		7 720 552
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	23 443		15 000	8 443
Total des immobilisations financières	6 870 324	873 670	15 000	7 728 994
TOTAL GENERAL	6 885 994	873 670	15 000	7 744 664

Le poste des immobilisations financières est composé de titres de participations.

La variation positive de 873 670 euros se décompose de la façon suivante :

- Le 11 mai 2023, rachat des titres et prise de participation de 100% du capital et des droits de vote de la société LES ORMES pour 2 926 euros ;
- Le 11 mai 2023, rachat des titres et prise de participation de 100% du capital et des droits de vote de la société GALET pour 244 209.09 euros ;
- Le 18 juillet 2023, prise de participation de 100% du capital et des droits la société COMPAGNIE MEETING pour un montant de 626 535 euros.

La variation négative de 15 000 euros se décompose de la façon suivante :

- Le 21 septembre 2023, la variation du compte de liquidité est de (15 000 euros).

4.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

En euros	Montant au 01/01/2023	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2023
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Total des immobilisations incorporelles	1 710			1 710
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constr.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Installations générales, agencements, aménagements	2 500			2 500
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	2 500			2 500
TOTAL GENERAL	4 210			4 210

4.1.2.1 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissements	
	Mode	Durée
Installations générales, agencements, aménagements divers	Linéaire	5 ans

4.2 Actif circulant

4.2.1 Etats des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	31/12/2022
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	8 443	8 443		23 442
Total actif immobilisé	8 443	8 443		23 442
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	25 000	25 000		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéficiaires				
Taxe sur la valeur ajoutée	27 045	27 045		42 019
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	3 425 283	3 425 283		2 606 340
Débiteurs divers	55 041	55 041		3 057
Total actif circulant	3 532 369	3 532 369		2 651 416
Charges constatées d'avance	472	472		3 268
TOTAL DES CREANCES	3 541 283	3 541 283		2 678 126
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

4.2.2 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque et en caisse ont été évaluées à la valeur nominale.

4.2.3 Produits à recevoir

	31/12/2023	31/12/2022
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	25 000	
Autres créances		
Total créances	25 000	
TOTAL	25 000	



4.2.4 Charges constatées d'avance et écart de conversion actif

	31/12/2023	31/12/2022
Charges d'exploitation : CCA d'exploitation	472	3 268
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	472	3 268

5 Informations relatives au bilan passif

5.1 Capitaux propres

5.1.1 Capital social

Le capital social se décompose ainsi :

	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	7 866 712	1 295 449		9 162 161	1

5.1.2 Variation des capitaux propres

	01/01/2023	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2023
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	7 866 712	1 295 449					9 162 161
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 849 180				118 945		1 968 125
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	(394 864)						(875 461)
Résultat de l'exercice	(480 597)			480 597		(1 019 264)	(1 019 264)
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	50 997						66 794
Dividendes versés							
Total capitaux propres	8 891 427	1 295 449		480 597	118 945	(1 019 264)	9 302 355

5.1.3 Tableau d'affectation du résultat de l'exercice soumis à l'Assemblée Générale

Origines	Montant
Report à nouveau de l'exercice	(875 461)
Résultat de l'exercice	(1 019 264)
Prélèvement sur les réserves	
TOTAL	(1 894 725)
Affectations	Montant
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	(1 894 725)
TOTAL	(1 894 725)

5.1.4 Provisions réglementées

Voir 5.2.1

5.2 Passifs et provisions

5.2.1 Etats de provisions

Nature des provisions	Montant au début 2023	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2023
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'exercice	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	50 997	15 797				66 794
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
Total des provisions réglementées	50 997	15 797				66 794
TOTAL GENERAL	50 997	928 358				979 355
Dont dotations et reprises d'exploitation						
Dont dotations et reprises financières		912 561				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		15 797				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

5.2.2 Etats des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maximum	99 592	99 592			95 293
à + de un an					5 883
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	85 832	85 832			237 200
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	178	178			194
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	873 175	873 175			310 237
Autres dettes	218	218			218
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	1 058 995	1 058 995			649 026
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	5 884				
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

5.2.2.1 Charges à payer

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 771	78 929
Dettes fiscales et sociales	178	194
Total dettes d'exploitation	39 948	79 123
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total dettes diverses		
Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	39 948	79 123

6 Informations relatives au compte de résultat

6.1 Compte de résultat

6.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	31/12/2023			31/12/2022
	France	Export	Total	Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	25 000		25 000	
TOTAL	25 000		25 000	

6.1.2 Autres produits d'exploitation

	31/12/2023	31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	180	
Autres produits	2 129	2
TOTAL	27 309	2

6.1.3 Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à (883 529) euros et se décompose de la façon suivante :

En euros	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Produits financiers	30 969	37 047
Produits de participations	30 969	37 047
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	914 498	366
Dotations financières aux amortissements et provisions	912 561	
Intérêts et charges assimilées	1 937	366
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	(883 529)	36 680

Les principales charges financières se décomposent de la façon suivante :

- Dépréciation Titres RHODOS : 50 060 €
- Dépréciation Titres BOULEAUNIÈRE : 578 000 €
- Dépréciation Titres DIMOBA : 283 500 €

6.1.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice s'élève à (22 713) euros et se décompose de la façon suivante :

En euros	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
Produits exceptionnels		513 600
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		513 600
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles	22 713	954 915
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 915	137 561
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		801 557
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	15 797	15 797
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(22 713)	(441 315)

6.1.5 Impôts sur les sociétés

	Exercice 31/12/2023					Exercice 31/12/2022
	Résultat avant report déficiaire	Report déficiaire	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net	Résultat net
Résultat courant	(996 551)		(996 551)		(996 551)	(39 282)
Résultat exceptionnel à court terme	(22 713)		(22 713)		(22 713)	(441 315)
Résultat exceptionnel à long terme	(1 019 264)		(1 019 264)		(1 019 264)	(480 597)
Résultat intégration fiscale						
Participation des salariés						
Créances d'impôt						
Total avant impôt	(1 019 264)		(1 019 264)		(1 019 264)	(480 597)
Total général	(1 019 264)		(1 019 264)		(1 019 264)	(480 597)

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.



7 Autres informations

7.1 *Identité de la société mère consolidant les comptes de la société*

La société ONE EXPERIENCE est mère d'un groupe consolidé.

7.4 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du Groupe et sont conclues à des conditions normales de marché.

7.5 Honoraires des commissaires aux comptes

Catégories	Montants
Honoraires dans le cadre de la certification des comptes annuels	10 000
Autres honoraires	5 000
TOTAL	15 000

7.6 BSPCE

Au 31 décembre 2023, il existe :

- 125.000 BSPCE attribués à M. Edouard MASSEAU, Président du Conseil d'administration et de Directeur Général du groupe, permettant chacun de souscrire à 1 action de ONE EXPERIENCE au prix unitaire de 1,60 € se décomposant en 1 € de valeur nominale et 0,60 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 17 octobre 2019 et deviendront caducs de plein droit le 17 octobre 2025 ;
- 15.625 BSPCE attribués à une salariée du groupe permettant chacun de souscrire à 1 action de ONE EXPERIENCE au prix unitaire de 1,60 € se décomposant en 1 € de valeur nominale et 0,60 € de prime d'émission. Ils seront exerçables à compter du 31 janvier 2022 et deviendront caducs de plein droit le 31 janvier 2025.